

Le Conice agricole de l'arrondissement de Lille, dans une de ses dernières séances a procédé à l'élection des membres de son bureau pour 1865.

Ont été nommés :
Président, M. Heddebault.
Vice-Présidents, M. Ernest Desmoutiers et M. Meurcin.
Secrétaire-général, M. Lethierry fils, Secrétaire-adjoint M. de Norguet.
Bibliothécaire, M. F. Defontaine.
Sous-bibliothécaire, M. Fromont.
Trésorier, M. Tripler-Durieux.

La fermeture de la chasse aura lieu décidément le 29 janvier pour la zone du Nord.

L'état des procès-verbaux dressés dans le département pendant l'exercice 1864 donne les renseignements suivants :
2 meurtres, 4 tentatives d'assassinat, 8 infanticides, 188 autres crimes, 780 vols, 780 rixes, 125 délits divers contre la propriété, 45 saisies d'engins de braconnage, 160 autres délits de diverse nature, 850 contraventions à la police du roulage, 780 autres contraventions diverses, 242 incendies, 305 morts accidentelles, 982 arrestations par faits divers, 170 procès-verbaux pour coups; enfin, il a été dressé pour d'autres faits divers 3,400 procès-verbaux en tout environ 8,000. C'est un peu moins que l'année dernière.

Le nombre des incendies a été beaucoup supérieur à celui constaté en 1863; mais les sommes assurées contre les sinistres l'ont emporté d'environ 300,800 fr., sur celui des pertes constatées. Les dégâts à peu d'exceptions près; ont été complètement soldés par les compagnies.

L'année 1864 a vu mourir 57 centenaires, 25 hommes et 32 femmes, parmi lesquels le département du Nord en compte 4. Ce sont :
Mme Beldal, à Radinghem, 100 ans, 8 enfants, 159 petits-enfants et arrière-petits enfants.

Mme veuve Taulet, cultivatrice à Berlainmont, 100 ans et 5 mois.
Sophie Vancastum, aux environs de Toufflers, 102 ans.

Mme veuve Vendeville, à Planque, près Douai, 105 ans; 19 enfants, 111 petits-enfants.

Le plus âgé de ces privilégiés a vait 132 ans et se nommait Georges Dietz. Il était né à Bratersdorf (Moravie) le 1^{er} février 1732, à 107 ans il épousa une jeune fille de 19 ans dont il eut un fils et une fille vivants. Il n'avait jamais eu de maladies ni d'infirmités.

Nous croyons utile de reproduire dans l'intérêt du commerce les détails suivants sur les détails de transport auxquels s'engagent les Compagnies de chemins de fer pour les expéditions qu'elles font journellement par la petite vitesse, de gare en gare :

Transport de 1 à 1,400 kilogrammes, non compris le jour de la remise et celui de la livraison.

De	à	50 kil. les comp. ont 2 j.
De 181	à 275	3
De 276	à 275	4
De 401	à 525	5
De 526	à 650	6
De 651	à 775	7
De 776	à 900	8
De 901	à 1025	9
De 1026	à 1150	10
De 1151	à 1275	11
De 1276	à 1400	12

La durée du trajet doit être augmentée d'un jour pour chaque ligne empruntée. Le chemin de fer de ceinture qui entoure Paris, est considéré comme une ligne distincte; mais, pour lui, on ne compte qu'un jour de délai pour les deux points de jonction reliant la ceinture aux lignes aboutissantes. Aux délais que nous venons d'indiquer, il faut ajouter le délai nécessaire pour l'accomplissement des formalités de douane.

Dimanche dans la journée, le nommé Delgrange qui était en état d'ivresse fut conduit au violon où il passa la nuit. Le lendemain matin, le gardien s'étant présenté, pour faire sa visite habituelle, offrit à manger à Delgrange qui refusa de prendre aucune nourriture. Lors d'une nouvelle visite faite l'après-midi, on constata son état de maladie, il fut transporté au poste et reçut les soins d'un médecin; une heure après, Delgrange mourut.

Des bruits absurdes ont circulé en ville au sujet de cette mort dont nous n'avons pas cru devoir parler avant de connaître le résultat de l'enquête. Ils est aujourd'hui bien prouvé que Delgrange n'est pas mort faute de soins mais qu'il a succombé aux suites d'une pulmonie.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture	le 11	le 12	hausse	baissé
3 % ancien	66.85	66.65		20
1/2 au compt.	94.75	95.50		25

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 11 janvier.
Le *Moniteur* du soir dément la version de plusieurs journaux étrangers annonçant que des projets de modifications dans l'ad-

ministration supérieure de l'Algérie seraient à l'étude et que des dissentiments existaient entre le ministre de la guerre et le gouverneur général de l'Algérie sur la direction à donner aux affaires de la colonie. « Ces assertions, dit le *Moniteur* du soir sont dénuées de tout fondement. »
Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui au palais des Tuileries sous la présidence de l'Empereur. Rien n'est décidé encore quant à la convocation du conseil privé. Il se confirme toutefois, que d'importantes questions, touchant plutôt l'administration que la politique y seront prochainement examinées.

Il y aura grand bal aux Tuileries le 17. On rapporte que l'Impératrice doit inaugurer ce jour là une nouvelle étoffe dont le spécimen a été rapporté par un fabricant de Lyon, et qui a eu un immense succès auprès de S. M. C'est un drap d'argent et soie dont les reflets glacés sont tellement splendides et les ombres si indécises dans leur vigueur, que l'aspect général ressemble à un effet de lune sur les eaux d'un lac. Cette étoffe va devenir à la mode; on l'appelle déjà *Phébé*!

Voici le *Figaro* qui lui aussi, casse les vitres. Il s'attaque aux têtes de pavots du journalisme parisien. Forte témérité, va-t-on dire. Point du tout, nos grands gros et gras confrères de Paris sont les augures contemporains, avec cette modification que c'est le public qui, dès qu'il les connaît, ne peut les regarder sans rire.

« Commettez, dit le *Figaro*, commettez la maladresse insigne de n'avoir autre intérêt que celui de la vérité elle-même pour penser ceci plutôt que cela; — ne soyez venu ni au fort ni au riche, ni à un maître ni à des amis »

Montrez-vous surpris et scandalisé en voyant un lettré qui ne manquerait pas de respect à un garde champêtre s'attaquer tellement à Dieu, et le faire avec impunité et avec l'applaudissement de la canaille incrédule :

« Ne pouvant appeler un chat un chat et Rollet un fripon, moquez-vous du style de A, qui fait, en quinze lourdes pages, deux parts de son opinion deux fois chèrement rétribuée, l'une par un souverain auquel A. vend de la politique révolutionnaire, l'autre par Turcaret qui lui achète au poids de l'or des prospectus financiers; »

« Décrochez, dans le portefeuille du grand patriote B., la livrée qu'il endosse pour aller dîner chez les princes, et la carmagnotte qu'il passe au moment d'écrire des articles de journaux; »

« Montrez du doigt et comparez à l'âne chargé de reliques C, qui marche dans l'opinion escorté de deux cent mille imbécilles; qui ne sait ni penser, ni écrire, ni parler, qui se fait faire son style par ses rédacteurs, sa liste civile par son journal, et sa popularité par des ivrognes; qui, avec la vanité de l'ambition, n'est ni un ambitieux, ni un vaniteux, mais un sot, et qui enfin, posant devant tous en Jupiter, Jocrisse, tyrannise ses rédacteurs subalternes au nom de la liberté, les paye chichement au nom de la fraternité... »

Faites cela, et vous verrez les « honnêtes gens » de toutes les opinions, de toutes les classes étonnés, indignés, consternés, élever les bras vers M. le procureur impérial, comme les passagers vers Dieu dans un naufrage. »

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS

Nous lisons dans l'*Organe de Mons* :
Les nouvelles reçues hier matin de Dour ne nous apprennent aucun fait saillant : on continue à retirer les cadavres, et cette triste besogne sera sans doute terminée aujourd'hui. On ne connaît pas encore la cause de la catastrophe.

On nous signale un fait qui démontre bien que de nobles sentiments animent ces braves ouvriers borains, si souvent éprouvés, toujours courageux et ami du travail. On avait retiré des ouvriers qui se trouvaient dans la fosse au moment de l'explosion, mais qui n'étaient que légèrement blessés. Arrivés au bord du puits, les uns, affolés, se précipitèrent dans la direction de leur demeure, pour y rassurer leur familles inquiètes et se faire donner quelques soins : d'autres ne voulurent pas abandonner le cufat, et exigèrent qu'on les descendit pour porter secours à leurs camarades restés dans la fosse.

N'est-ce pas de l'héroïsme et le gouvernement pourra-t-il s'abstenir de rechercher et de récompenser dignement ces braves travailleurs risquant de nouveau leur vie, après avoir échappé au danger, pour sauver leurs semblables ?

On nous signale encore ce fait : un pauvre ouvrier, qui lors d'une catastrophe survenue au charbonnage de Longterne-Ferrand, était resté cinq jours englouti dans les entrailles de la terre, a trouvé la mort aux Chevalières.

La *Gazette de Mons* dit de son côté :
Les renseignements officiels nous font connaître que quinze ouvriers sont encore ensevelis sous les éboulements survenus par l'explosion du feu grison dans la fosse de Sainte-Catherine des Chevalières. Tous les efforts faits pour les retirer sont restés infructueux. Ainsi, on peut évaluer le nombre de victimes au chiffre de 61.

On lit dans l'*Abeille* d'Yvetot :
« Un brave homme des environs d'Yvetot, avait une femme muette et vivait heureux avec elle.

« Il y a quelques jours, pendant qu'il était absent, le feu prit à sa maison, et son épouse en éprouva une telle commotion physique, que la parole lui revint.
« Transporté de joie, elle court au-devant de son mari qu'elle aperçu de loin et lui crie :
« Je parle, not homme ! je parle, je parle !...
« Il fut impossible au brave homme de répondre...
« L'effroi venait de lui faire perdre la voix. »

« Dernièrement au cours de M. Berger, à la Sorbonne, un auditeur se trouve mal au moment de la sortie. On s'empresse, on le fait revenir à lui, et quelques jeunes gens s'offrent pour le reconduire à son domicile. Vainement il essaie de résister; on l'accompagne malgré lui. On arrive devant une des plus pauvres maisons de la rue Montagne-Sainte-Genève. Là, nouvel évanouissement.

Aidé par quelques personnes de la maison, les jeunes gens montent le malheureux dans les galetas qu'il occupe, et ils se trouvent en présence, dit la *Presse*, d'un dément le plus complet, d'une misère honteuse arrivée à son paroxysme.

On se consulte du regard, et en un clin d'œil, les bourses sont vidées pour aviser aux premiers besoins. Les jeunes gens vont toujours lestement en besogne. Mais, après le présent, il fallait songer à l'avenir, car le malheureux secouru était un pauvre professeur de province venu à Paris pour achever des études indispensables et subir des examens. Pour ressourcer, il comptait trouver quelques leçons au cachet et depuis trois mois elles lui faisaient défaut.

Les jeunes gens l'ont pris sous leur protection, lui ont cherché un travail lucratif qui lui laissât la liberté de suivre les cours publics, et nous apprenons avec plaisir qu'ils ont plané et rapidement réussi. L'un d'eux s'est même fait le trésorier de cette association improvisée, et, pour éviter qu'il ne retombe dans la misère, lui a assuré une petite rente mensuelle.

On annonce le prochain départ pour l'Afrique de M. Pertuiset, successeur de Gérard le tueur de lions. Voici l'itinéraire que doit suivre l'habile tireur, accompagné de deux Genevois ses amis.

Négligeant la province d'Oran, dont le littoral est complètement dépourvu de fourrés que recherchent les lions, ils comptent d'abord explorer la province de Constantine. Là les indigènes, plus civilisés, aux habitudes moins guerrières, sont plus hospitaliers pour les *romis* chrétiens que les habitants de la province d'Oran.

Les bêtes féroces abondent dans cette partie de l'Algérie. Les environs de Philippeville, de Jemmapes, ont constamment à se plaindre de leurs déprédations nocturnes.

Au besoin les chasseurs pousseraient jusqu'à Soukarras, extrême frontière de la province de Constantine, du côté de la Tunisie. C'est là que les attendent des nuits pleines d'émotions et des affûts très-productifs.

Soukarras est la résidence du fameux Ben-Amar, qui a tués dans sa vie plus de cinquante lions ou panthères.

Jeudi dernier ont eu lieu les épreuves nécessaires pour régler définitivement les carabines à balles explosibles qu'emportent ces messieurs. Quatre balles tirées successivement à 30 mètres par chacun d'eux ne sont pas sorties d'un nois de 25 centimètre de dimension. On a surtout remarqué l'effet vraiment foudroyant produit dans un mur en briques par deux de ces mêmes balles tirées coup sur coup par M. Pertuiset à 100 mètres de distance, la seconde doublant la première. A ces diverses expériences a succédé un dîner d'adieu offert aux futurs voyageurs.

— Nous lisons dans la *Presse* :

Alexandre Dumas raconte dans ses *Mémoires* que, pendant la révolution de 1830, il fut chargé de s'emparer d'un convoi d'armes et de munitions qui venait d'arriver à la Villette à destination de la garde royale. Il accomplit heureusement cette mission avec une rapidité merveilleuse, grâce à trois élèves de l'Ecole polytechnique qui lui avaient été donnés pour le seconder. Alexandre Dumas ne cite pas les noms des trois jeunes hommes. Il dit seulement que l'un d'eux portait les galons de sergent de l'Ecole. Or, en fouillant une collection de lettres qui seront bientôt publiées, nous venons de découvrir le nom de ce sergent, et il est devenu assez illustre pour qu'on le reproduise avec orgueil. Le compagnon d'Alexandre Dumas, en 1830, n'était autre que le futur maréchal de France Bosquet, le même qui, avec le général Bourbaki, devait vingt-cinq ans plus tard sauver l'armée anglaise à Inkermann, et inscrire une victoire de plus sur les drapeaux de la France.

— On lit dans le *Temps* :

Comme on se préoccupe en ce moment de M. Donato, le *monopole* qui doit prochainement débiter à Paris, nous croyons qu'on nous saura gré de donner quelques renseignements sur cet artiste et sur sa manière. D'abord M. Donato est jeune, d'un physique agréable, et rien, à première vue, ne peut faire soupçonner la parcimonie dont la nature a fait preuve à son égard.

Il ne danse pas, ou s'il danse, il ne danse guère. Il apparaît d'abord enveloppé dans un grand manteau, marchant comme le premier venu, et saluant dans les formes voulues. Puis, il laisse tomber son manteau jusqu'à la ceinture, dissimulant ainsi la partie inférieure de son corps.

Ceci fait, tantôt il imite un soldat faisant l'exercice, s'élançant au pas de cour-

se, tantôt il représente un Werther se jetant aux genoux d'une Charlotte; il va, vient, court, s'agit, se démène, en mime accompli, comme un premier sujet de l'Opéra. Enfin, profitant du moment où l'entousiasme des spectateurs paraît être à son comble, M. Donato laisse tomber son manteau, et il apparaît, se tenant comme un héron, mais avec plus de raison que cet oiseau, sur son unique jambe. L'effet, parait-il, est très-grand.

HEURES DES LEVÉES DE LA BOITE AUX LETTRES.

DÉSIGNATION DES CORRESPONDANCES	Dernières levées au Bureau avant chaque départ.
Lille, ligne de Calais, Angleterre	8 45 matin.
Tourcoing	10 » matin.
Lille, Tourcoing, ligne de Paris et Calais	11 » matin.
Lannoy	1 30 soir.
Lille, Tourcoing et Belgique	3 » soir.
Lille, Wallencourt, Tourcoing, Courtrai et Gand	4 45 soir.
Ligne de Paris	7 45 soir.
Lille, ligne de Paris, Calais, Angleterre, Lannoy, Tourcoing, Belgique	9 » soir.

Contrefaçons et imitations.

Comme tous les médicaments avantageusement connus, le CHOCOLAT purgatif de DESBRIÈRE est contrefait et imité. Il y a des gens qui, au lieu de donner un Chocolat Desbrière lorsqu'on leur en demande, le remplacent par du chocolat acheté à bas prix et dans lequel la magnésie n'est pas toujours pure ou est remplacée par la scammonée, la gomme-gutte, le jalap, le mercure doux, drastiques violents qui irritent les organes digestifs, causes funestes de nombreuses maladies. — Pour éviter toute fraude, on doit vérifier, en achetant, si chaque boîte porte la signature Desbrière, et si elle sort bien de la pharmacie rue Lepeletier, 9, à Paris.

— Contre les rhumes, gripes, maux de gorge, le SIROP et la PÂTE de NAFÉ DE LANGRENIER possèdent une efficacité certaine. — Dépôts dans les pharmacies. (4421

MAUX D'ESTOMAC.

Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de la poitrine, trouveront dans le RACAHOUT de DELANGRENIER un déjeuner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôt dans chaque ville.

PURGATIF DE DESBRIÈRE.

Composé avec la magnésie pure, le CHOCOLAT DESBRIÈRE purge parfaitement et sans irriter. C'est le meilleur PURGATIF dans les affections chroniques; pris de temps en temps, il expulse la bile et les humeurs qui séjourneraient dans les viscères. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se défier des contrefaçons.)

VINAIGRE DE TOILETTE COSMACÉTI.

Supérieur par son parfum et ses propriétés émollientes et rafraîchissantes. — Dépôt chez les Parfumeurs. 4425-7451

Sirop de Calabre

A LA MENTHE OU AU RHUM, breveté, S. G. D. G.

Nouvelle boisson hygiénique, agréable, très-économique. Un litre de sirop à la Menthe anglaise suffit pour faire, instantanément et sans aucune préparation, 200 litres de boisson, qui ne coûtent que 2 à 3 centimes le litre. — Prix du litre, 5 fr. Seul représentant pour Roubaix et Tourcoing, M. Delourday-Scrépel, rue de l'Embranchement, 30, à Roubaix. 4529

MM. les propriétaires de chevaux apprendront avec satisfaction qu'un écuyer de Roubaix vient de recevoir des GENOUILLIÈRES ELASTIQUES A RESORTS, d'un système tout-à-fait nouveau dont le succès a été constaté. Par l'emploi des Genouillères, plus de chevaux couronnés, soit au dressage, soit en les présentant en vente. Nous engageons MM. les propriétaires à faire l'essai de ces Genouillères seul moyen d'éviter les accidents qui ôtent aux chevaux de luxe leur valeur réelle. 4720 n.

ANNONCES

Etude de M. DUCHANGE, notaire à Roubaix.

A LOUER

Une grande et belle MAISON avec portecochère, située à Roubaix, rue du Temple, n° 15, pour en jouir le 1^{er} avril prochain. On pourra visiter la maison les mardi et jeudi de dix heures de relevée jusqu'à quatre heures avec un permis de M. DUCHANGE. S'adresser pour les renseignements à M. DUCHANGE, notaire à Roubaix. 5058

A LOUER

Etude de M. LECLERCQ, notaire à Lille.

Le jeudi 26 janvier 1865, à onze heures du matin ledit M. LECLERCQ vendra à Hem, en face des prairies des Roblots, sur le bord du chemin conduisant d'Hem à Forest, une grande quantité de beaux PEUPLIERS DU CANADA. 5055

ROUBAIX, rue Nain, au domicile social des sieurs WOLFF frères.

VENTE

PAR SUITE DE FAILLITE.

De 4000 mètres environ de Tissus divers, 157 Chales stradella et autres. Prussiennes, Tables, Garde-robes, Bureaux, etc.

Le lundi 16 Janvier 1865, à 9 heures et demie du matin et 2 heures de relevée.

On commencera par les Tissus, Cette vente se fera à la requête de M. RUFFELET, syndic définitif à la dite faillite.

Par le ministère de M. ALFRED ROUSSEL, Commissaire-Priseur, à Roubaix, successeur de M. LORIDANT. 5078

VILLE DE ROUBAIX.

TRAVAUX MUNICIPAUX.

Construction d'un aqueduc et d'un pavé dans la rue Saint-Vincent-de-Paul. — Construction d'un aqueduc et d'un pavé dans la rue de l'Hôpital-Napoléon. — Bergeries et autres travaux à l'Abattoir. — Achèvement du pavé de la rue Saint-Jean.

Le Maire de la ville de Roubaix, Chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur,

DONNE AVIS

Que lundi 19 janvier 1865, à onze heures du matin, il sera procédé en l'une des salles de la Mairie, à l'adjudication au rabais sur soumission cachetées, des travaux dont la désignation suit :

1° Construction d'un aqueduc dans ladite rue, suivant devis montant à f. 5955 69
2° Pavage de la chaussée dans la même rue, suivant devis montant à f. 11847 75
Lequel devis, dressé par M. Godey, directeur des travaux municipaux a été approuvé par M. le Préfet, le 22 décembre 1864.

3° Construction d'un aqueduc dans la rue de l'Hôpital-Napoléon, suivant devis montant à fr. 4412 52

4° Pavage de la chaussée dans ladite rue suivant devis montant à fr. 40306 37
Lequel devis, également dressé par M. Godey, a été approuvé par M. le Préfet, le 21 décembre 1864.

5° Construction de deux bergeries avec magasins aux fourrages, d'une porte charretière sur la place nouvelle, d'une grille en fer et d'un campanile, suivant devis montant savoir :

Pour les bergeries et magasins . . . 16165 86
Pour la porte charretière 3188 88
Pour la campanile (déduction faite de la cleche et de l'horloge) 1038 49
Pour une grille en fer 2923 09 31 632

Lequel devis, dressé par M. Godey, a été approuvé par M. le Préfet, le 7 mars 1864.

6° Achèvement du pavé de la rue Saint-Jean, suivant devis dressé par M. Godey et approuvé par M. le Préfet, le 22 décembre 1864, dont la dépense est évaluée à 20187 65

Les plans, devis et cahiers de charges sont déposés au secrétariat de la mairie où les amateurs pourront en prendre connaissance.

Les soumissions cachetées seront reçues à la mairie jusqu'à l'heure fixée pour l'adjudication. Roubaix, le 9 janvier 1865. ERNOULT-BAYART. 5069

A LOUER

Emplacement et Force Matrice, pour 150 métiers

(Tissage mécanique), situé au centre de la ville. S'adresser chez M. Delerue, Menuisier, rue du Bois, N° 4. 5050

A LOUER

Maison à louer, rue du Fresnoy, n° 21, en face du Square. S'adresser pour tous renseignements rue du Grand Chemin, 45. 4974

A LOUER

A louer un MAGASIN de 100 mètres carrés environ, rue de l'Épidème. S'adresser rue Traversière, 14. 4953

Maison à louer

A louer une maison à usage de négociant ayant voiture. S'adresser rue Traversière, 14. 4952

Maison à louer

MAISON à louer, rue du Château, 20, pour le 1^{er} avril prochain. S'adresser même rue, 22. 5062